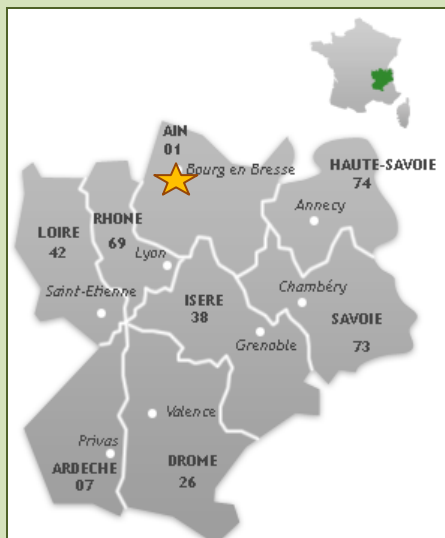


## « LES PETITES SCENES VERTES » Spectacles vivants jeune public en milieu rural

### INFORMATIONS :

#### Territoire concerné :

Bassin de vie de Bourg en Bresse



#### Maîtrise d'ouvrage :

Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) de Bourg-en-Bresse et Fédération des Œuvres Laïques (FOL)

#### Procédure Territoriale : CDRA

#### Contact :

Patrick Bourrassaut

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE VIE DE  
BOURG EN BRESSE (CAP3B)  
04 74 47 25 09  
[pbourrassaut@cap3b.fr](mailto:pbourrassaut@cap3b.fr)

### L'ACTION

#### Descriptif

Programmation de spectacles vivants professionnels à destination du jeune public en milieu rural.

Il s'agit d'actions partenariales impulsées par un regroupement de communautés de communes au sein d'un syndicat mixte de développement. Ces actions sont soutenues par la Région Rhône-Alpes dans le cadre d'un CDRA (Contrat de Développement Rhône-Alpes). Chaque année, les 8 communautés de communes organisent un spectacle sur leur territoire, et ce dans une commune différente. La salle des fêtes de la dite commune est alors transformée en salle de spectacle. Dans le cas où il n'y aurait pas de salle des fêtes, d'autres solutions peuvent être envisagées (sous une yourte par exemple). Les spectacles ont lieu pendant le temps scolaire et il n'y a pas de restrictions géographiques, les élèves d'une Communauté de Communes peuvent aller voir le spectacle donné dans une autre. Il en coûte 4 euros par élèves et le transport est pris en charge par le syndicat mixte.

L'objectif est de permettre aux enfants de l'ensemble des écoles maternelles et primaires des 74 communes du territoire d'avoir accès à des spectacles culturels professionnels, de qualité et préparés.

Entre 6 000 et 8 000 élèves par an, en fonction de la capacité d'accueil des spectacles, bénéficient de cette action.

La maîtrise d'ouvrage est assurée par l'EPCC (Etablissement Public de Coopération Culturelle) de Bourg en Bresse en partenariat avec la FOL (Fédération des Œuvres Laïques) et l'association culturelle Estuaire (ayant un savoir faire dans le domaine du jeune public).

Ce sont ces derniers qui font la programmation et proposent les lieux d'accueil qui sont ensuite validés en commission par le syndicat mixte du bassin de vie de Bourg-en-Bresse (Cap3b).

## Dimension collective

Le projet est parti du bilan du Contrat Global de Développement où le volet culturel consistait essentiellement en du soutien financier à différentes associations culturelles mais sans réels critères.

En préparant le CDRA, il y a eu décision d'arrêter de saupoudrer des financements et de mettre en place une réelle politique culturelle en milieu rural. De là a germé l'idée de proposer des spectacles vivants à destination du jeune public.

La partie réalisation a été réfléchiée avec l'aide du théâtre de Bourg-en-Bresse qui était en train de devenir Etablissement public et avait alors un rôle d'aménagement du territoire dans ses statuts, la FOL qui connaissait bien l'Education Nationale et l'association Estuaire habituée à travailler avec de jeunes publics.

## CONTEXTE

### Problème à résoudre

- ✓ Absence d'accès à la culture pour beaucoup d'écoles et d'élèves.
- ✓ Spectacles de mauvaise qualité et irréguliers.

### Éléments du contexte ayant joué en faveur de l'action

- ✓ Volonté politique de mettre en place une action culturelle de territoire à l'échelle de 7 intercommunalités et 74 communes.
- ✓ Présence d'acteurs volontaires.
- ✓ Soutien des intercommunalités et de la Région Rhône-Alpes.

### Les éléments ayant joué en sa défaveur

Il n'y a pas réellement d'élément qui dans le contexte ont pu jouer en défaveur de ce projet.

## EMERGENCE DU PROJET

### Genèse du projet

Initiatives conjointes entre le président du Syndicat Mixte de développement du Bassin de Bourg-en-Bresse et le directeur de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle Théâtre de Bourg-en-Bresse.

### Acteurs mobilisés

Les autres acteurs culturels intervenant auprès du jeune public :

- ✓ l'Etablissement Public de Coopération Culturelle (Cap3B) ;
- ✓ FOL (Fédération des Œuvres Laiques) ;
- ✓ L'estuaire.

## Convergence des acteurs

Grâce à l'action de Cap 3B à travers la construction du CDRA en 2006.

## Processus de déclenchement

Né de la volonté de jouer la complémentarité urbain/rural sur le territoire.

Le passage de l'idée à l'action a été facilité par les accords sur le financement, la capacité et la compétence des acteurs mais surtout par la volonté du président de Cap3B d'avoir une action culturelle emblématique, globale mais visible par la population au niveau local.

Il n'y a pas eu de diagnostic formalisé, les enjeux sont ressortis du travail global d'élaboration de la charte de développement et du Contrat de Développement Rhône-Alpes, à travers du ressenti d'acteur, d'élus...

## MISE EN ŒUVRE

### Les étapes

- ✓ **2005 - 2006** : 1,5 ans liés à la préparation du CDRA et aux arbitrages politiques pour aboutir à une fiche action actée par la Région et co-financée par les communautés du territoire dans le cadre de leur participation au syndicat mixte ;
- ✓ **fin 2005 - début 2006** : préparation des conventionnements entre acteurs et de la première saison.

Aujourd'hui, 4ème saison des Petites Scènes Vertes avec beaucoup de succès. La programmation est maintenant attendue avec impatience par les professeurs.

### Coût de l'action

Environ 150 000 € par an.

Financement :

- ✓ 50 000 € Région Rhône-Alpes via le CDRA ;
- ✓ 50 000 € syndicat mixte de développement du Bassin de Bourg-en-Bresse via la contribution de ses 7 intercommunalités membres ;
- ✓ 50 000 € partenaires culturels avec une aide du Conseil Général de l'Ain.

### Les difficultés rencontrées

- ✓ Des acteurs culturels qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble ;
- ✓ Etablissement de conventions avec les financeurs et entre les différents opérateurs ;
- ✓ Avance de trésorerie nécessitant un portage solide.

### Solutions apportées

- ✓ Discussion et solidarité entre l'ensemble des acteurs du projet qui sont motivés pour que le projet existe et perdure ;
- ✓ Forte implication politique et technique (notamment pour l'aspect conventionnement) de Cap 3B ;
- ✓ Portage du projet un établissement public (l'EPCC Bourg en Bresse).

## RETOUR D'EXPERIENCE

### Résultats actuels

**Quantitatif :** 6 000 à 8 000 élèves accueillis par an

**Qualitatif :**

- ✓ Un travail de qualité avec les élèves (médiation culturelle...);
- ✓ Animation des communes ;
- ✓ 25 communes environ ont pu accueillir un spectacle professionnel ;
- ✓ Création d'habitudes de travail en commun qui permettent l'émergence et le lancement de nouveaux projets.

### Résultats attendus dans le futur

- ✓ Ouverture au grand public.
- ✓ Développement d'un nouveau projet mais en événementiel appelé Semaine Européenne de la Marionnette.

### Bilan de l'action

#### Enseignements retirés

- ✓ L'importance de la culture dans le développement personnel et local qui a conduit à vouloir organiser en 2011 une rencontre « Culture et Territoires » autour d'une question centrale qui est de savoir comment la culture participe du développement local ?
- ✓ L'action est très démonstrative du partenariat urbain rural qui se met en place au sein du bassin de vie de Bourg-en-Bresse.

#### Atteinte des objectifs

Les objectifs sont atteints.

#### Effets inattendus

Aucun.

## TRANSFERABILITE

Aucun transfert n'a encore été réalisé.

Il n'y a pas réellement de spécificités liées au territoire qui puisse au transfert de cette action

Il est toutefois à noter qu'un des points clé d'un tel projet est d'avoir une véritable politique culturelle de territoire permettant de faire mieux que chacune des communautés de son côté.

### CE QU'IL FAUT RETENIR :

- ✓ Partenariat entre opérateurs culturels pour construire la programmation
- ✓ Co-construction par les acteurs de la culture et les élus du territoire
- ✓ Projet à grande échelle (74 communes concernées, 6000 à 8000 élèves touchés)